

Conseil municipal du 15 mai 2025

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Sébastien Sigonneau donne pouvoir à M. Claude Rouillard, Mme Marie-Josèphe Bâcle donne pouvoir à Mme Valérie Cillon.

Absents excusés : M. Sébastien Sigonneau, Mme Marie-Josèphe Bâcle

Commission d'appel d'offres

Le marché ayant pour objet la construction de la salle de sport a été publié le 21/03 dernier. La date limite des offres était fixée au 22/04/2025 à 12h00.

28 ont répondu à l'offre.

Les plis ont été ouverts le 22/04/2025.

Suite à l'ouverture des plis et après un travail d'analyse, la société AFORPAQ, économiste de la construction, a rédigé un rapport d'analyse des offres et l'a présenté au groupe de travail de la salle de sport le 14/05 dernier.

La réunion de la commission d'appel d'offres a eu lieu le jeudi 15/05/2025 à 19h00.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider les propositions sur les différents lots hormis 2 lots infructueux. Un nouveau marché sera déposé pour ces 2 lots infructueux dans les prochains jours.

Affaires sociales

Convention de partenariat pluri-communale d'utilisation des accueils collectifs pour mineurs et les établissements d'accueil du jeune enfant (2025-2028) : L'objectif initial de la nouvelle convention, entre les Communes des **Cerqueux, La Plaine, Maulévrier, Somloire, Yzernay et le CCAS de Maulévrier**, sera le même que la précédente convention, avec **2 objectifs** en plus :

- ↳ *Maintenir les services en partageant les coûts au regard des utilisations de chaque famille selon sa commune d'origine,*
- ↳ *Anticiper/encadrer le montant des factures qui pourraient être présentées aux collectivités.*

Les signataires de cette convention de partenariat s'engageront à se tenir aux conditions citées, concernant l'utilisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et de la périscolaire. La nouvelle convention établira une certaine équité entre les communes, tout en reconnaissant que les services ne sont pas utilisés de manière uniforme. Cela pourra entraîner des disparités dans les factures selon les services d'une commune à l'autre.

Il sera nécessaire d'accepter que le coût du service puisse varier d'une commune à l'autre et fluctuer d'une année à l'autre, notamment en raison des effets de seuil liés à l'encadrement.

La présente convention prend effet à compter du 01 septembre 2025 pour se terminer le 31 décembre 2028.

A l'invitation du chargé de coopération sectoriel, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), un comité de pilotage annuel sera mis en place afin de faire un bilan de l'année n-1.

L'objectif final de la convention vise à garantir que les communes financent les services utilisés par leurs habitants, tout en instaurant un garde-fou financier avec un montant maximum par commune et par utilisation des services.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la nouvelle convention pluri-communale de partenariat.

Sortie de fin de mandat : La commission commence à travailler sur la sortie de fin de mandat. Une présentation du projet sera faite ultérieurement.

Développement et Cadre de Vie

Bâtiments

Aires de jeux : Certains jeux ont besoin d'entretien. Le devis d'Eden Com va être étudié pour valider ce qui est nécessaire afin que les travaux de remise en conformité puissent être réalisés par les employés de commune.

Agglomération du Choletais

Gestion des Déchets : dans le cadre d'une uniformisation des modèles de bacs roulants sur le territoire de Cholet Agglomération, le service Gestion des Déchets va procéder au changement de tous les bacs roulants à compter du deuxième semestre 2025 et ce, jusqu'au 1^{er} semestre 2026.

COPIL CTG : le Copil a lieu le 12 juin prochain.

Questions diverses

Cerquo'folies Burlesques : Monsieur le Maire présente le dossier sécurité à l'assemblée. Dans le cadre des préparatifs de la fête, Monsieur le Maire va organiser, le 5 juin prochain, une réunion de sécurité en présence des différents partenaires concernés : pompiers de Cholet, force de l'ordre, Agence Technique départementale du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, service technique, organisateurs. Cette rencontre permettra de coordonner les actions de chacun afin de garantir le bon déroulement de l'évènement dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.

Chauffage SCL : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise LS INNOV a avancé sur le dossier et peut, ainsi, leur présenter le planning provisoire des travaux de rénovation des installations techniques de la salle du Cormier (Chauffage, ventilation, rafraichissement, GTB). La salle du Cormier (côté A) sera indisponible les 2 premières semaines de novembre pour une fin de chantier prévue le 14 novembre prochain.

Clés : le logiciel WINK HAUS a été mis à jour le 13 mai dernier. Une formation était prévue pour les agents concernés.

Projet éolien du Bocage : Par deux décisions, le Conseil d'Etat a déclaré non-admis les pourvois formés par différentes parties contre les arrêts rendus par la cour Administrative d'Appel de Nantes le 7 juin 2024. Le rejet des pourvois rend définitifs les arrêts rendus par ladite cour ; et en clair, purge les arrêtés préfectoraux d'autorisation du Parc de tout recours contentieux. Le projet va pouvoir être réalisé.

Boc'enbulle : une réunion a eu lieu avec la CAF pour faire le point sur la situation de l'association Boc'enbulle. Le bureau de l'association ne comporte plus que 3 membres à ce jour.

MA'Malice : l'association MA'Malice a obtenu 2 aides financières de la part de la CAF et de la MSA. L'association annonce que l'ensemble des places sont pourvues. Ainsi, elle affiche complet au 1^{er} janvier 2026.

Prochaine réunion le jeudi 19/06/2025

Maire/adjointes	Lundi 16 juin 2025	20h00
Commission Cadre de vie	Jeudi 22 mai 2025	20h00
Commission PEDT plan mercredi	jeudi 5 juin 2025	19h00
Commission Affaires sociales	Mercredi 11 juin 2025	20h00